

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 10 octobre 2023

Membres

En exercice : 13

Présents : 11

Votants: 12

Pour: 12

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

05 octobre 2023

Date d'affichage:

05 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix octobre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Dominique DEBAUX par Brigitte DARMEDRU

Excusés : Michaël MONTEIRO

Absents :

Secrétaire de séance : Angélo CARINGI

Objet: CONVENTION ORCHESTRE ÉCOLE AVEC MBA : HABILITATION DE SIGNATURE - DE_2023_43

La Direction des Services de l'Éducation Nationale de Saône-et-Loire et MBA via son Conservatoire communautaire, conviennent de proposer aux élèves de l'école élémentaire de Chânes une pratique et une éducation musicale au sein d'un "orchestre école" sur le temps scolaire.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet de l'école de Chânes et du projet d'établissement du Conservatoire communautaire de MBA.

Afin de concrétiser ce projet, une convention, annexée à cette présente délibération, doit être signée par la commune.

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 / 10 / 2023
et publié ou notifié
le 12 / 10 / 2023



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

